

La dentisterie équine, une porte grande ouverte sur la santé et le bien-être du cheval



Knut Nottrott

DMV, Vétérinaire
Spécialiste Européen

Issue d'une longue tradition hippiatrice, la médecine vétérinaire s'est établie, au fil des siècles, comme un pilier de notre société, pilier qui trouve ses fondations dans une médecine basée sur les preuves (*Evidence-Based Veterinary Medicine*).

Dans ce cadre, la dentisterie équine est une discipline singulière, en ce qu'elle est traditionnellement exercée par plusieurs corps de métier, selon leur type de compétences et leurs attributions légales : les vétérinaires, bien sûr, mais aussi les maréchaux-ferrants et, depuis le décret de 2011, les techniciens dentaires équins. Cette discipline a connu, depuis une vingtaine d'années, une évolution exponentielle à la faveur d'un nouvel intérêt économique ainsi que d'un intérêt croissant pour le bien-être du cheval. Les avancées scientifiques ont, quant à elles, contribué à mettre en lumière et à valoriser la pratique de la dentisterie équine.

Le diagnostic en dentisterie équine se déroule en plusieurs étapes. Du fait de la formation dispensée, la profession vétérinaire est, jusqu'à aujourd'hui, la seule profession bien préparée pour réaliser les démarches complètes aboutissant à un diagnostic odontostomatologique précis, ainsi que pour établir et mettre en œuvre un plan thérapeutique adapté.

C'est l'examen clinique couplé à l'examen spécifique de la cavité buccale qui nous fournissent les informations de base indispensables à l'établissement du diagnostic et aux démarches cliniques à suivre. L'examen intra-oral doit être réalisé de manière rigoureuse, dent par dent, et sous tranquillisation de l'animal.

La radiographie (obtention des images radiographiques) couplée à la radiologie (interprétation de ces images) représente un examen complémentaire permettant au vétérinaire d'établir

un diagnostic dentaire élaboré, aussi bien au sein de la clinique qu'en ambulatoire. Néanmoins, il nous semble important d'insister sur cet aspect « complémentaire ». Il est, en effet, impossible d'envisager l'examen radiologique isolément de l'examen buccal et, bien souvent, les observations intra-orales, à elles seules, sont déterminantes ou fournissent des indices essentiels pour interpréter l'image radiographique.

La profession de dentiste équin n'existe pas. Cependant, la dentisterie équine a connu depuis une vingtaine d'années une évolution exponentielle à la faveur d'un intérêt croissant pour le bien-être du cheval, et d'un intérêt économique, aussi.

Dans ce dossier thématique, nous avons le plaisir de proposer des mises à jour sur des sujets primordiaux concernant le diagnostic en dentisterie équine, l'examen buccodentaire (présenté par Sigrid Grulke), puis l'acquisition et l'interprétation des images radiographiques (présentées par Laurence Evrard et Maxime Vandersmissen). Le fait de maîtriser ces sujets et de pouvoir faire le lien entre eux permet généralement au vétérinaire d'établir un diagnostic dentaire suffisamment précis.

Ce dossier sera suivi, dans nos prochains numéros, d'une rubrique dentisterie qui passera en revue les affections dentaires les plus fréquentes des chevaux, les possibilités thérapeutiques à disposition des vétérinaires et la réglementation actuelle en France.

Bonne lecture !